

## COMMUNIQUE PUBLIC

**Concerne : harcèlement et menaces de mort dans le Valle del Cauca (Colombie) à l'encontre des membres de partenaires de Solsoc - l'association de travail interdisciplinaire (ATI) et ses partenaires syndicaux SINTRACATORCE et SINALTRAINAL**

En tant qu'organisation belge soutenue par la « direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire » (DGD) et la FGTB Horval, nous dénonçons aux autorités belges, colombiennes et internationales compétentes les cas d'intimidation, de harcèlement et de menaces répétées dont ont été victimes, au cours de ces trois derniers mois, les membres de l'équipe d'association pour le travail (ATI) et ses partenaires syndicaux SINTRACATORCE et SINALTRAINAL dans la Vallée du Cauca.

Nous œuvrons depuis de nombreuses années avec nos partenaires colombiens à la mise en œuvre de l'agenda pour le travail décent en Colombie. Dans le cadre de ce programme, Solsoc appuie, à travers ATI, les organisations syndicales susmentionnées dans la mise en place d'une fédération syndicale agroalimentaire. Cette année, cet accompagnement s'est traduit par la construction dans la ville de Palmira de la maison culturelle syndicale (CACTUS) qui fut inaugurée le 14 juin 2023 et sera le futur siège du syndicat SINTRACATORCE et, plus tard, de la fédération syndicale agroalimentaire. A ce titre, la CACTUS servira de rampe de lancement aux activités de défense des droits des travailleurs de la région du Valle del Cauca et aura également pour but de promouvoir le droit de leurs familles et de la communauté dans son ensemble en permettant de joindre les luttes du monde syndical et paysan.

Nous constatons avec inquiétude que la mise en place de cet agenda et les actions entreprises pour la défense des travailleurs placent nos partenaires et leurs camarades dans une situation dangereuse et inacceptable. Au cours des trois derniers mois, la directrice politique de l'association ATI qui est personnellement chargée d'accompagner le développement du programme Travail décent avec les organisations syndicales du pays et plus particulièrement dans la Vallée du Cauca. - Juliana Millán Guzmán - et les membres de sa famille ont subi des menaces répétées et graduelles, allant d'un avertissement par des inconnus disant que « quelque chose allait se passer », la prise de photos par des inconnus, ainsi que des appels téléphoniques menaçants, à des menaces directes envers sa fille annonçant « qu'ils allaient tuer sa mère » (cf. Communiqué d'ATI en annexe de ce communiqué).

A ces éléments graves qui portent directement atteinte à l'intégrité physique et psychologique de la directrice politique d'ATI et des membres de sa famille, se sont ajoutés des faits de harcèlement et d'intimidation via la surveillance, notamment lors de l'inauguration de la maison CACTUS lorsque des affiliés des deux organisations syndicales et de l'équipe de l'AI étaient présents, et les actions de suivi réitérées qui ont été présentées par le président de la Direction Nationale de SINTRACATORCE - Fernando Lasso - et sa famille.

Ces faits, caractérisés plus précisément dans les annexes au présent courrier et en tenant compte du contexte de répression des leaders sociaux et syndicaux en Colombie<sup>1</sup>, sont extrêmement préoccupants. Par le passé, ce type de pratiques, en apparence anodynes et pouvant paraître comme isolées ou de faible importance, s'est soldé par l'assassinat de camarades syndicaux, notamment au sein de l'organisation SINALTRAINAL. Au vu de la répétition des faits énoncés et du caractère graduel de la gravité de ceux-ci, ATI et ses partenaires ont décidé de communiquer publiquement sur les menaces et tentatives d'intimidation qui ont eu lieu à leur égard.

---

<sup>1</sup> La CSI-ITUC, dans son rapport 2022 (cf. <https://www.ituc-csi.org/2023-global-rights-index-en?lang=en>), rapporte ainsi que la Colombie remporte à nouveau la funeste première place mondiale concernant le meurtre de dirigeants syndicaux.

Ce contexte ne peut en aucun mener à la banalisation de la violence et/ou nous détourner du projet qui nous lie toutes et tous, à savoir la réalisation pleine et entière des droits inhérents à la vie humaine. C'est pourquoi, en tant qu'organisation partenaire et amie de ATI, SINALTRAINAL et SINTRACATORCE, nous appelons les autorités belges, colombiennes et internationales compétentes à documenter ces faits et à user de l'étendue de leurs pouvoirs respectifs afin de réagir de manière efficace et proportionnelle à leur gravité. Plus précisément, nous demandons :

- au Président de la République de Colombie de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à l'impunité de ceux qui menacent et assassinent les syndicalistes et tous les leaders sociaux, syndicaux et environnementaux – dans ce cas précis Madame Juliana Millán Guzmán, l'équipe d'ATI et des affiliés des organisations syndicales SINTRACATORCE et SINALTRAINAL.
- à l'Unité Nationale de Protection de Colombie de prendre toutes les mesures possibles pour assurer la protection de Madame Juliana Millán Guzmán, et Monsieur Fernando Lasso, de leurs familles, de l'équipe d'ATI et des affiliés des organisations syndicales impliquées dans le processus de construction de la CACTUS à Palmira.
- au Procureur Général de la Nation de maintenir ouvertes les enquêtes sur les cas de harcèlement et de menaces à l'encontre des dirigeants syndicaux et de leurs familles.
- au Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies (OACNUDH) et à l'Ambassade de Belgique de se réunir avec Madame Juliana Millán Guzmán afin d'étudier les possibilités de soutien pour garantir la sécurité des personnes, des organisations et du processus lui-même qui se déroule dans la ville de Palmira et la Vallée du Cauca avec la mise en œuvre de la maison culturelle syndicale CACTUS.